



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

LE DIRECTEUR GENERAL

Afssa – dossier n° 2009-0329 – EXANDO  
dossier lié n° 2008-0033

Maisons-Alfort, le 7 décembre 2009

## AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
**EXANDO, identique à CAPALO**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par BASF AGRO SAS, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation EXANDO.

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2008-0033 du 27 octobre 2009 relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation CAPALO ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour EXANDO est bien strictement identique à celle déclarée pour CAPALO ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation EXANDO, présentée par BASF AGRO SAS, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit CAPALO.**

**Marc MORTUREUX**